

Etat des lieux patrimonial – Mars 2009

NOTE DE SYNTHÈSE

PARC NATUREL REGIONAL DE LA HAUTE VALLEE DE CHEVREUSE



NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE

Cet *Etat des lieux patrimonial* a été commandité
par le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse
et réalisé en collaboration avec le Service régional de l'Inventaire



NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

A l'occasion de la révision de la charte du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, a été proposé un élargissement de son territoire par la Région Ile-de-France. C'est pour mieux connaître les nouvelles communes impétrantes et leurs caractéristiques patrimoniales que ce travail a été lancé. Rappelons que le Syndicat mixte du Parc est tenu de prouver aux instances nationales qui renouvelleront son label la cohérence territoriale et patrimoniale de ce nouveau périmètre et de faire preuve de la richesse du patrimoine culturel qui le constitue.

Compte tenu des délais contraints et de l'agrandissement significatif du territoire, il n'a pas été possible de lancer un inventaire du patrimoine, démarche très précise de connaissance, d'analyse et de catégorisation du patrimoine bâti qui demande beaucoup de temps (2 à 3 ans par commune habituellement).

Voilà pourquoi a été commandé un *Etat des lieux patrimonial*, une analyse plus rapide des éléments bâtis, selon une méthodologie élaborée avec le Service régional de l'Inventaire.

Quelques précautions doivent être précisées concernant cette méthode et le résultat obtenu. Il est important de redire que le travail réalisé ne constitue en aucun cas un inventaire mais un *diagnostic patrimonial* compte tenu de la masse à étudier dans le délai imparti. Le travail d'analyse et de classement tient plus de l'impression que de l'étude car il ne s'est pas fait avec un recul suffisant. Voilà pourquoi la catégorisation n'a peut-être pas toujours été très précise et le manque de temps n'a pas permis la réflexion, ni le réajustement des données saisies sur le terrain. Par ailleurs, le repérage a été réalisé selon des catégories typologiques envisagées a priori : il n'a pas été possible de les affiner en fonction des terrains visités.

Il n'en reste pas moins que le résultat permet une analyse globale de l'intérêt patrimonial des communes visitées, analyse fondée sur des données précises.

Enfin, l'appel d'offres ayant été lancé le 9 juin 2008, l'étude n'a porté que sur les 37 communes ayant fait vœu, à cette date, de participer aux travaux préparatoires de la charte par délibération. Il s'agit de :

<u>21 communes des Yvelines</u> BAZOUCHES-SUR-GUYONNE GALLUIS GAMBAIS GAMBAISEUIL GROSROUVRE HERMERAY JOUARS-PONTCHARTRAIN LA BOISSIERE-ECOLE LA HAUTEVILLE LA QUEUE-LES-YVELINES LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE LES BREVIAIRES	<u>et de 16 communes de l'Essonne</u> ANGERVILLIERS BOULLAY-LES-TROUX BRIIS-SOUS-FORGES COURSON-MONTELOUP FONTENAY-LES-BRIIS FORGES-LES-BAINS GIF-SUR-YVETTE GOMETZ-LA-VILLE JANVRY LES MOLIERES LE VAL-SAINT-GERMAIN LIMOURS
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE

LES ESSARTS-LE-ROI LES MESNULS LE PERRAY-EN-YVELINES MAREIL LE GUYON MERE POIGNY-LA-FORET RAIZEUX SAINT-LEGER-EN-YVELINES SAINT-REMY-L'HONORE	PECQUEUSE SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD VAUGRIGNEUSE
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------

Les communes de Rambouillet et de Montfort-L'Amaury n'ont pas fait non plus partie de ce recensement, étant déjà -du fait de leur classement en ZPPAUP - très documentées en matière patrimoniale.

NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE

FORME DES DOSSIERS REALISES

Pour chacune de ces communes étudiées, a été réalisé par le cabinet KARGO une *Note de synthèse* consistant en un rapport sur la commune, accompagnée de fiches décrivant chaque élément bâti relevé. Celles-ci sont regroupées dans un CD.

Une base de données, intégrée dans le SIG du Parc, regroupe toutes ces données et permet une cartographie interactive des éléments repérés.

En outre, une *Synthèse générale* reprend les grandes caractéristiques du territoire dans son entier et propose des recommandations.

Une *Note historique préparatoire* a par ailleurs été réalisée par le Parc naturel régional et le Service régional de l'Inventaire pour chacune des communes étudiées.

Afin d'appliquer au quotidien sa politique de protection de la nature, le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse demande que tous les rapports qu'il commande soient édités en recto verso.

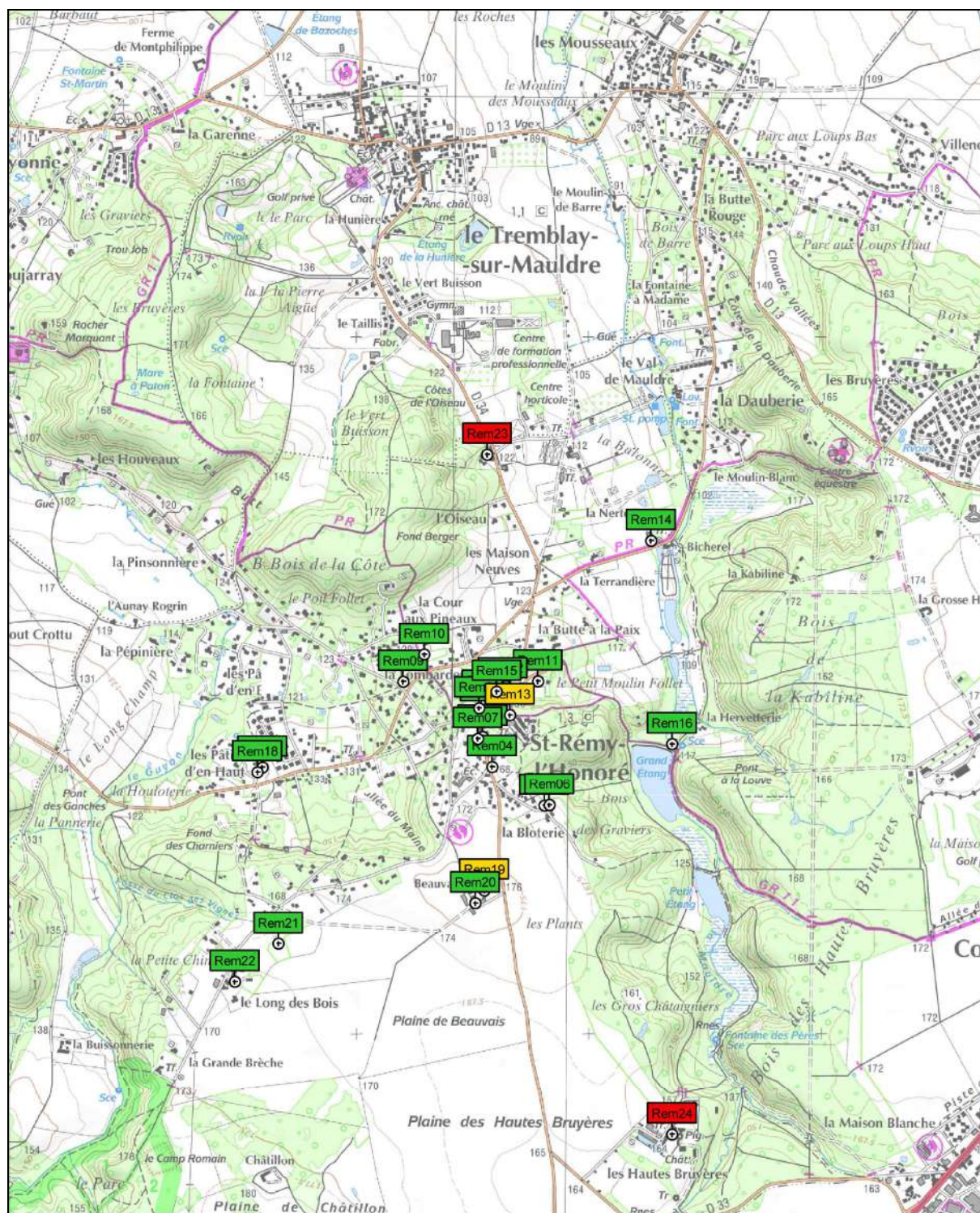
NOTE DE SYNTHESE COMMUNALE

COMMUNE DE			DEPARTEMENT	
SAINT-REMY-L'HONORE			YVELINES	ESSONNE
DEGRE D'INTERET			STRUCTURE TRADITIONNELLE	
Exceptionnel			Village de coteau	
Remarquable	Intéressant	Lisible	Pas lisible	
INTERET				
Architectural	Morphologique	Paysager	Pittoresque	Historique
TYPLOGIES DOMINANTES				
Fermes	Maisons rurales			
PARTICULARITE				
DOCUMENT D'URBANISME				
PLU	Pos	Carte communale		



Localisation de Saint-Rémy-l'Honoré par rapport au PNR et aux autres communes favorables à leur rattachement – Kargo 2008

NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE



Parc Naturel Régional de la Haute-Vallée-de-Chevreuse

Etat des lieux patrimonial - 2008

SAINT-REMY-L'HONORÉ (78)
ELEMENTS BATIS REPERES ET DEGRES D'INTERET PATRIMONIAL

- Patrimoine bâti exceptionnel
- Patrimoine bâti remarquable
- Patrimoine bâti intéressant

CartoExploreur 3 - Copyright IGN - Projection Lambert II étendu / NTF - Echelle 1:20000

© FFRP pour les itinéraires et sentiers de randonnées GR®, GRP®, PR®



NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE

NOTE DE SYNTHÈSE

A – AUJOURD’HUI LE VILLAGE

1 - La forme urbaine du village

Le centre villageois de Saint-Rémy-l’Honoré est situé à la pointe nord d’une avancée du plateau, faisant face aux coteaux de la butte du bois de la Côte.

Le territoire communal est encadré à l’ouest et à l’est par les deux profondes entailles des vallées du Guyon et de la Mauldre, aménagée en étangs ou en prairies humides. La moitié sud est occupée par une plaine agricole, la moitié nord par des coteaux et une vallée boisés.



Le centre bourg est à peine aggloméré et de nombreux écarts séparés par des bois sont éparpillés sur le coteau et dans la vallée.

Le noyau villageois est situé, à la pointe de l’éperon rocheux, sur la D34 traversant la plaine et reliant Neauphles-le-Vieux et plus haut la vallée de la Vaucouleurs à la N10 aux Essarts-le-Roi.

Quatre grandes fermes à cour isolées sont présentes sur le territoire :

- Châtillon, Beauvais et les Hautes-Bruyères sur la plaine
- La Buissonerie dans la vallée du Guyon

Donc un petit noyau central, un habitat plutôt éclaté et des lotissements pavillonnaires disséminés eux aussi dans la vallée boisée.

NOTE DE SYNTHESE COMMUNALE

2 - Caractéristiques paysagères

Le site est remarquable avec de très nombreuses échappées panoramiques et la première impression est plutôt favorable, d'autant que la présence des bois dissimule la quantité de villas et pavillons distribués un peu partout.

Le long du flanc est du territoire communal, dans la vallée de la Mauldre, s'égrainent de nombreux étangs. Des biefs, témoins de la présence de moulins, permettaient à ces derniers de profiter de la force motrice de l'eau.



Des sentes enherbées relient les écarts au centre bourg.

De nombreux murs et portails bordent les voies et structurent les espaces bâtis.



NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE

3 – Familles architecturales dominantes et ensembles intéressants



Du riche passé lié à la présence d'un prieuré de fondation royale (les Hautes-Bruyères) et à de nombreux moulins installés le long de la Mauldre, il reste peu de traces. En effet, le prieuré, en partie détruit à la Révolution est devenu une grosse ferme, exceptionnelle au demeurant.

Des moulins ne subsistent que des ruines et quelques biefs, dont un a été repéré.

L'essentiel des types relevés est composé de maisons rurales qui ont été plutôt dénaturées. Dans la rue principale, deux entrées de caves placées à l'extérieur des maisons sont visibles.

Une cour commune a été vue mais elle était dénaturée. Une maison de notable implantée dans le village a été repérée, mais son intérêt architectural n'est pas très grand. En revanche elle est entourée de murs avec enduit rocaillé que l'on retrouve de l'autre côté de la rue et ornée d'un beau portail d'accès.



Quelques exemples de petit patrimoine rural ont également été repérés : des bornes devant l'église, sans doute destinées à délimiter des seigneuries, un puits.

La mairie est visiblement installée dans une maison de bourg qui a été agrandie à l'arrière et ne présente pas d'intérêt architectural majeur.

L'église qui domine le village de son élégant clocher a été flanquée d'un bâtiment d'entrée qui dénature sa façade.



Le centre du village conserve une auberge qui n'a pas été relevée car sa façade est trop dénaturée mais elle a une implantation panoramique intéressante.

NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE

4 – Caractéristiques typologiques et architecturales des constructions



La majorité des maisons rurales sont de petits bâtiments en rez-de-chaussée + combles, construits en meulière enduite. Peu d'édifices ont conservé l'irrégularité de leurs ouvertures et l'emboîtement de leurs volumes, et on voit beaucoup d'ouvertures régulières et cimentées.

Les toitures sont à deux pans. Les toits de tuile sont les plus nombreux. Quelques exemples d'ardoise et de chaume mais sur des maisons récentes ou tellement refaites qu'elles ont l'air neuves.

L'implantation des maisons rurales est plutôt aléatoire et ne donne pas naissance à un paysage urbain particulier.

Peu de murs anciens intéressants ont été remarqués, en revanche on a pu voir beaucoup de murs récents totalement enduits ou avec des plaquettes d'habillage fausse pierre ou en « béton vert », ainsi que force alignements de thuyas taillés au cordeau. En général, comme la place ne fait pas défaut, les portails sont précédés d'un arrondi pour faciliter les manoeuvres des véhicules.



Les portails sont industriels, ostentatoires et hors de propos dans un milieu rural. Ils touchent les maisons récentes (de grande taille elles aussi) mais également les maisons plus anciennes.

NOTE DE SYNTHESE COMMUNALE

B – LES TENDANCES D'EVOLUTION

1 – Etat général du patrimoine

Le patrimoine bâti du village n'a pas (ou plus) d'intérêt particulier, malgré un site aux qualités esthétiques et paysagères indéniables.

La commune comporte :

- 2 éléments exceptionnels : ce sont deux fermes en écart, celle qui a été bâtie sur les vestiges des Hautes-Bruyères (Rem24), et la ferme de l'Oiseau à l'entrée nord de Saint Rémy (Rem23). Elles sont toutes les deux en activité.
- 2 éléments remarquables seulement ont été vus : une maison de ville qui a conservé sa modénature et sert actuellement d'oratoire (Rem13). Mais elle est dans un environnement pavillonnaire qui la dessert. Le second élément remarquable est encore une ferme, la ferme de Beauvais (Rem19).



Rem24



Rem23



Rem13



Rem19

- 20 éléments intéressants.

En ce qui concerne les éléments intéressants, l'intérêt du patrimoine bâti est avant tout morphologique : ce sont des maisons rurales. Des vestiges de l'activité des moulins ont été relevés près des grands étangs, et quelques éléments du petit patrimoine rural : puits, croix de chemin... Peu de bâti secondaire intéressant.

Il faut préciser que deux fermes en écart n'ont pas été vues, la Buissonnerie et la ferme de Châtillon dont nous n'avons pas trouvé l'accès.

NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE

2 – Les tendances de modifications

- les surélévations et les régularisations des façades de maisons rurales
- Les enduits malencontreux
- Une particularité du village dans sa transformation en bourgade résidentielle réside dans un véritable étalage de murs et de portails « chics » et très voyants dans le paysage

NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE

C – PISTES DE RECOMMANDATIONS ET DE PRESCRIPTIONS

Identité et particularité à préserver

Il est difficile de donner des directives car dans beaucoup de cas le « mal » est fait. Comme il semble que le bourg soit en pleine expansion et que de nouveaux lotissements verront probablement le jour, il y aurait peut-être une action à faire pour éviter des constructions trop prétentieuses mais cela ne relève pas d'une politique patrimoniale. Néanmoins, le site doit être à préserver dans ce qu'il lui reste encore de qualités paysagères.

Les fermes méritent d'être conservées et mises en valeur car c'est en elles que résident la véritable richesse patrimoniale du lieu.

Enfin les sentes qui sillonnent tout le bourg et passent fréquemment dans les bois sont à conserver.